

Fonction : **Directrice/Directeur du Pôle ODATIS**

Discipline : SCIENCES DE L'UNIVERS

Structure d'accueil : Infrastructures et données marines

Prise de fonction : Septembre/Octobre 2022

## Introduction du poste et sa position dans l'organigramme

Composée de 4 Pôles thématiques (Atmosphère, Surfaces Continentales, Terre Solide, Océan), l'Infrastructure de Recherche (IR) « Data Terra - Pôles de données du système Terre » a pour mission principale de mettre à disposition, en accord avec les plus hauts standards en vigueur, des données, des produits, des logiciels, des outils et/ou des services suivant les besoins exprimés par la communauté scientifique : prospectives scientifiques des organismes partenaires, groupes thématiques ALLENI, Conseils Scientifiques, etc. Les besoins des politiques publiques sont également pris en compte. Chaque Pôle a ainsi pour objectif de faciliter l'accès aux données satellitaires, aéroportées, *in situ* et à partir de prélèvements, notamment celles acquises et gérées par les infrastructures d'observations fédérant des Services Nationaux d'Observations (SNO), la flotte océanographique, les avions et les missions spatiales. L'infrastructure Data Terra vise également à renforcer le positionnement de la communauté française dans le paysage européen.

Dans ce cadre, le Pôle Océan - ODATIS, se propose d'être le point d'entrée unique pour l'accès aux données d'observation de l'océan. Le CNES, le CNRS, l'Ifremer, l'IRD, le Shom et le consortium des Universités Marines en sont les principaux partenaires et contributeurs. Fédérant 9 centres de données et de services, les missions principales du Pôle ODATIS sont :

- Coordonner en France, la gestion des données physiques, chimiques, biologiques marines, en application des principes FAIR :
  - Collecter, archiver et distribuer des données dans un souci de préservation à long terme d'observations souvent non reproductibles (variabilité du milieu, coût de l'observation),
  - Via un portail fédérateur, proposer des services de découverte et d'accès aux données (catalogue de métadonnées, services en ligne de sélection et d'accès à la donnée),
  - Faciliter la consultation et l'utilisation des données proposées (visualisation, extraction, reformatage, logiciels de lecture, ...),
  - Référencer les données gérées par des identifiants uniques (par ex : DOI-Digital Object Identifier) afin de faciliter traçabilité et reproductibilité des résultats.
- Mettre en œuvre des traitements scientifiques de pointe, permettant de réaliser des produits élaborés de niveau supérieur exploitant au mieux les filières d'observation ou la synergie des observations de manière à générer des séries temporelles, au fil de l'eau et avec une capacité de retraitement ;
- Offrir un support dédié pour des campagnes de terrain spécifiques comprenant la fourniture en temps réel de produits pour une aide à la planification des opérations et à la gestion des données dédiées ;
- Mettre en place une démarche qualité déclinée sur plusieurs niveaux : qualité des données et produits générés (contrôle, validation) et qualité des services proposés (disponibilité, accessibilité, facilité d'utilisation).

## Missions principales (finalités de la fonction)

La/Le directrice/directeur du Pôle de données ODATIS est le pilote et la/le garant(e) du développement du Pôle, de son fonctionnement et de la diffusion des services proposés auprès des utilisateurs. En accord avec le Comité Directeur représentant les organismes participants et le Conseil Scientifique, et en coordination avec la direction de l'IR Data Terra, elle/il définit la feuille de route du Pôle et pilote son exécution avec l'aide du Directeur Scientifique, du Directeur Technique, des chargés de mission et de l'équipe projet. A cette fin,

elle/il coordonne le Bureau Exécutif composé des responsables des Centres de Données et de Services. Elle/Il veille à la cohérence d'ensemble et vérifie enfin le bon maintien en conditions opérationnelles des services mis à disposition, et propose les indicateurs de pilotage et de suivi de l'activité.

### Activités principales

La/le directrice/directeur du Pôle de données ODATIS s'attache à :

- Définir la stratégie du Pôle, en accord avec le Comité Directeur et le Conseil Scientifique et en coordination totale avec l'IR Data Terra,
- Veiller au bon fonctionnement des instances du Pôle **et animer** le Bureau Exécutif dans ses versions restreinte et étendue,
- Organiser et suivre la mise en œuvre de la feuille de route du Pôle,
- Participer au fonctionnement de l'IR Data Terra et des projets associés, nationaux et internationaux, pour ce qui relève du Pôle,
- Représenter le Pôle dans les instances de l'IR,
- Animer les travaux sur le positionnement européen du Pôle en cohérence avec la politique européenne du Pôle et de l'IR,
- Superviser les travaux sur l'interopérabilité des données, internes au Pôle et inter-Pôles, en coordination avec le Directeur Technique du Pôle, mettre en œuvre des chartes d'utilisation et de sécurité, Savoir définir des indicateurs de suivi d'un projet, les restituer sous la forme de tableaux de bords afin d'assurer le suivi de l'action et d'en établir le bilan,
- Piloter la démarche d'évaluation des coûts complets de l'IR pour le Pôle (et donc de délimitation du Pôle),
- Définir la politique qualité des données et des services, et proposer des indicateurs de pilotage et de de suivi,
- Contribuer à la dynamique FR-OOS (*French Ocean Observing System*) qui vise à devenir la coordination nationale des efforts d'observation de l'océan.

### Champs relationnel

- Partenaires du Pôle ODATIS (équipes scientifiques et techniques),
- Equipe de direction de l'IR Data Terra et partenaires des trois autres Pôles,
- Partenaires français et européens des projets associés à l'IR et au Pôle,
- Responsables des Infrastructures de Recherches auprès des Instances Nationales et Européennes,
- Responsable des Unités de recherche hébergeuses des Centres de Données et Services du Pôle,
- Unités de Recherche et/ou de Service utilisatrices des données, produits et services du Pôle ODATIS.

### Compétences mises en œuvre sur le poste

- Compétences techniques / métiers (savoirs, savoirs faire) :
  - Connaissance transversale des données gérées dans le cadre du Pôle Océan (systèmes d'observation, traitements, valorisation),
  - Connaissance des technologies et standards informatiques favorisant l'interopérabilité des Centres de Données et de Services et le lien avec les autres Pôles de l'IR Data Terra, en particulier : principes FAIR, métadonnées (norme ISO) et catalogues, protocoles d'interopérabilité spécifiques à l'information géoréférencée terrestre, plateformes d'analyse et de traitement de données volumineuses,

- Connaissance de l'organisation des différents éléments du système (logiciels, matériels, humains et informations) et des relations entre chaque élément,
  - Connaissance des notions et techniques d'encadrement (supérieur, intermédiaire et de proximité) : définition des orientations stratégiques, gestion des priorités et des arbitrages, direction de projet et de changement, négociation, anticipation et gestion des risques, conduite, planification et contrôle des services et des tâches,
  - Démarche méthodologique visant à organiser le bon déroulement d'un projet.
- Qualités personnelles (savoir-être) :
- Qualités de dynamisme, d'animation et d'aisance dans les relations,
  - Forte capacité d'écoute, d'attention et de compréhension des logiques et attentes des différentes équipes, une aptitude à la négociation et à la recherche de consensus,
  - Sens de l'organisation et du travail en équipe dans un contexte partenarial,
  - Capacités rédactionnelles en français et en anglais,
  - Qualité de communication et de pédagogie (savoir rendre des informations accessibles au plus grand nombre et les présenter de manière attrayante),
  - Capacité de prospective : capacité à intégrer les éléments de prévision dans son action afin de prévenir et de gérer les aléas,
  - Capacité à développer une vision stratégique : par sa compréhension des enjeux dans une approche globale, être capable de projeter son action dans le long terme,
  - Capacité à agir ou à identifier rapidement les actions à mener face à une situation non prévue, en hiérarchisant les actions, en fonction de leur degré d'urgence/d'importance.

### **Conditions de travail (modalité d'exercices : embarquement, taux d'activités,...)**

Lieu de travail à définir en fonction de la / du candidat.e.

Le temps de travail consacré à la fonction est estimé à environ 50% d'un équivalent temps plein.

Disponibilité et réactivité.